



2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 21/04/2026 – Délibération 5 n° 26-031
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPONE

SEANCE DU MARDI 21 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BOLLE, Maire d'Épône.

Présents :

M. Emmanuel BOLLE, Mme Isabelle ROMAIN, M. Stéphane TRUFFAUT, Mme Catherine MENETTRIER, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Elsa SERRANO, M. Didier SOUQUET, Mme Nelly ERMACORA, M. Kamel RAFAÏ, Mme Emilie OUAZI, M. Laurent ANDRIEU, Mme Nathalie POTTIER, M. Anthony HOLLAND, M. Yanis AKRICH, Mme Sandra NIYONGERE, M. Théodore WAGNER, Mme Amira GOULAHIANE, M. Philippe JACQ, Mme Hélène LACAÏLLE, M. Gilles VASSE, Mme Agnès MERRIEN, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, Mme Danièle MOTTIN, M. Rodolphe DRUART, M. Jean-Marc JUSTINE.

Absents ayant donné procuration :

Mme Eliane E SA procuration à M. Navid HUSSAIN-ZAIDI ;
M. Olivier ECHARD procuration à M. Jean-Marc JUSTINE ;
Mme Béatrice DI PERNO procuration à M. Ivica JOVIC.

Monsieur Didier SOUQUET est élu secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :
15/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 29
Présents 26
Votants 29

DATE D'AFFICHAGE :
15/04/2026

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 17 février 2026 ;

Vu la présentation détaillée du présent budget par Monsieur Stéphane TRUFFAUT, Adjoint au Maire, et délégué aux Finances, Ressources Humaines, Affaires générales et Intercommunalité ;

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources humaines, Affaires générales, Intercommunalité, consultée le 14 avril 2026 ;

Considérant la présentation du Budget Primitif 2026 par section et par chapitre, comme suit :





2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 21/04/2026 – Délibération 5 n° 26-031
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

1 – La section de fonctionnement

LES DEPENSES

Niveau de vote		Pour mémoire Budget total 2025	BP 2026 Propositions nouvelles	BP 2026 TOTAL
011	Charges à caractère général	2 495 000,00	2 403 000,00	2 403 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 330 000,00	5 369 000,00	5 369 000,00
014	Atténuations de produits	1 12 233,00	60 000,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 375 600,00	1 355 000,00	1 355 000,00
66	Charges financières	204 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions et dépréciations		5 000,00	5 000,00
Total dépenses réelles de fonctionnement		9 521 833,00	9 382 000,00	9 382 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 260 000,00	1 033 600,00	1 033 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	608 167,00	605 000,00	605 000,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		1 868 167,00	1 638 600,00	1 638 600,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 390 000,00	11 020 600,00	11 020 600,00

LES RECETTES

Niveau de vote		Pour mémoire Budget total 2025	BP 2026 Propositions nouvelles	BP 2026 TOTAL
013	Atténuations de charges	213 000,00	216 000,00	216 000,00
70	Produits des services	890 746,05	850 000,00	850 000,00
73	Impôts et taxes	2 472 406,00	2 472 500,00	2 472 500,00
731	Fiscalité locale	5 426 585,00	5 550 500,00	5 550 500,00
74	Dotations et participations	769 884,00	773 500,00	773 500,00
75	Autres produits de gestion courante	365 000,00	347 000,00	347 000,00
77	Produits spécifiques		1 000,00	1 000,00
Total recettes réelles de fonctionnement		10 137 621,05	10 210 500,00	10 210 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 000,00	376 689,70	376 689,70
Total recettes d'ordre de fonctionnement		373 000,00	376 689,70	376 689,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	879 378,95	433 410,30	433 410,30
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 390 000,00	11 020 600,00	11 020 600,00





2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 21/04/2026 – Délibération 5 n° 26-031
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

2 – La section d'investissement

LES DEPENSES

	Pour mémoire Budget total 2025	BP 2026 Restes à réaliser au 31/12/2025	BP 2026 Propositions nouvelles	BP 2026 TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves				
13 Subventions d'investissement				
16 Emprunts et dettes assimilées	340 500,00		351 000,00	351 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	185 760,00	5 760,00	77 000,00	82 760,00
204 Subventions d'équipement versées	371 630,00		371 631,88	371 631,88
21 Immobilisations corporelles	2 180 909,22	186 618,36	1 632 981,64	1 819 600,00
23 Immobilisations en cours	1 503 348,00	210 096,64	557 903,36	768 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	4 582 147,22	402 475,00	2 990 516,88	3 392 991,88
040 Opérations d'ordre entre sections	373 000,00		376 689,70	376 689,70
041 Opérations patrimoniales				
Total dépense d'ordre d'investissement	373 000,00		376 689,70	376 689,70
001 Solde d'exécution reporté	645 702,78		793 318,42	793 318,42
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 600 850,00	402 475,00	4 160 525,00	4 563 000,00

LES RECETTES

	Pour mémoire Budget total 2025	BP 2026 Restes à réaliser au 31/12/2025	BP 2026 Propositions nouvelles	BP 2026 TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	952 183,00		1 507 843,42	1 507 843,42
13 Subventions d'investissement	1 615 500,00	107 975,00	686 800,00	794 775,00
16 Emprunts et dettes assimilées				
204 Subventions d'équipement versées				
024 Produits des cessions d'immobilisations	465 000,00		621 781,58	621 781,58
Total recettes réelles d'investissement	3 032 683,00	107 975,00	2 816 425,00	2 924 400,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 260 000,00		1 033 600,00	1 033 600,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	608 167,00		605 000,00	605 000,00
041 Opérations patrimoniales				
Total recettes d'ordre d'investissement	1 868 167,00		1 638 600,00	1 638 600,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisé				
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 900 850,00	107 975,00	4 455 025,00	4 563 000,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Stéphane TRUFFAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Finances, Ressources Humaines, Affaires générales et Intercommunalité ;

Après en avoir délibéré, A la majorité (22 Voix Pour, 7 abstentions) ;

7 Abstentions (M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Olivier ECHARD (Procuration à M. Jean-Marc JUSTINE), Mme Danièle MOTTIN, M. Rodolphe DRUART, Mme Béatrice DI PERNO (Procuration à M. Ivica JOVIC), M. Jean-Marc JUSTINE, du Groupe « Dynamic Épône »).





2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 21/04/2026 – Délibération 5 n° 26-031
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

Article 1^{er} : ADOPTE ET VOTE le Budget Primitif 2026 au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun d'entre eux ;

Article 2 : AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion du chapitre 012, relatif aux dépenses de personnel.

Article 3 : PRECISE que la délibération sera adressée à :

- La Préfecture de Versailles ;
- Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines
Le **05 MAI 2026**
Et publié/affiché le **06 MAI 2026**



Emmanuel BOLLE

Maire d'Épône

M. Didier SOUQUET
Secrétaire de séance

